



**Association de Science Régionale
De Langue Française**

**Réunion du bureau
Relevé de conclusions**

**Réunion du bureau du 03 avril 2009
Villeneuve (Suisse)**

Le bureau de l'ASRDLF s'est réuni le vendredi 03 avril 2009 à 13h30 par une très belle journée de printemps sur les rives du lac Léman.

Étaient présents :

André TORRE, Président
Pascal BÉRION, Secrétaire
Olivier CREVOISIER, Secrétaire Adjoint
Bernard PECQUEUR, Vice-président
Dominique MIGNOT (invité)
Lourdes DIAZ-OLVERA (invitée)

Étaient excusés

Marcus DEJARDIN, correspondant en Belgique
Guy JOIGNAUX, correspondant prix Aydalot
Nathalie GAUSSIER, Trésorier
Bruno JEAN, correspondant au Québec

Ordre du jour :

- Avancement du colloque de Clermont-Ferrand 2009
- Préparation du colloque d'Aoste
- Question des Revues
- Site Web de l'ASRDLF
- Charte des colloques
- Finances et adhésions à l'ASRDLF
- Prochaine réunion de bureau

1. Points en attente

Les points soulevés lors du bureau du 9 janvier dernier sont maintenant résolus :

- Régie de recette colloque de Clermont-Ferrand : une solution a été trouvée, la régie a été externalisée.
- Tenue des sessions sur deux sites à Clermont-Ferrand : une solution a été proposée, qui associe une table ronde et une session spéciale tenues en parallèle dans chacune des deux Universités
- Site du colloque : point résolu, il est en ligne
- Avis de la section 24 sur le classement des revues de l'AERES. Une lettre recommandant différentes revues, en particulier la RERU, a été envoyée en urgence par le Président à la section et au responsable du classement des revues.

2. Avancement colloque de Clermont-Ferrand 2009

Le bureau se félicite du travail de Dominique VOLLET et de Valérie ANGEON et de l'excellent état d'avancement du colloque.

A ce jour 301 propositions ont été soumises. 186 propositions ont été évaluées. 11 ont été refusées, 47 acceptées avec modifications et 128 acceptées sans modification. Le bureau a grandement apprécié les fonctionnalités de l'application en ligne employée pour la gestion des évaluations des papiers.

Les inscriptions seront ouvertes à partir du 10 avril. Une majoration sera appliquée après le 8 juin.

Points soumis au bureau :

- *Prise en charge des frais de déplacement de doctorants et de jeunes chercheurs ;*
- *Journée post-colloque du 9 juillet :*

3. Préparation du colloque joint d'Aoste (2010)

L'équipe du LET (Lyon – ENTPE) assistera les collègues italiens dans l'organisation du colloque. Elle servira d'interface pour simplifier la logistique internationale de cette manifestation. Le bureau remercie le LET pour l'aide qu'il apporte à nos amis italiens et ce notamment pour faciliter la coordination francophone.

4. Question des Revues

Les échanges entre les membres du bureau mettent en avant qu'il est important et urgent que l'ASRDLF développe des relations partenariales avec des revues scientifiques qui assurent la publication des travaux des chercheurs de science régionale. Dans ce dessein, une relation privilégiée est tout d'abord à approfondir avec la RERU, revue de l'association. Des initiatives allant dans ce sens sont en cours et devraient prochainement trouver une traduction concrète.

5. Site Web de l'ASRDLF

Avant de s'engager avec un prestataire, le bureau de l'ASRDLF a longuement discuté avec les collègues de Bordeaux, à l'initiative du site actuel de l'association, des possibilités qu'ils avaient de faire évoluer et de développer en interne le site. La conclusion adoptée collégalement se tourne vers la désignation d'un prestataire externe (coût : 1600€ de développement puis un coût annuel de gestion et mise à jour de 800€). La consigne est donnée au prestataire d'organiser un site dans lequel les informations sont soumises au contrôle du Président, du Trésorier et du Secrétaire (gestion des nouvelles brèves notamment).

6. Charte des Colloques

Le bureau de l'ASRDLF du 22 janvier 2000 avait défini la Charte des Colloques de l'ASRDLF. Cette charte a été toilettée et amendée par le nouveau bureau. Elle sera prochainement diffusée et affichée publiquement.

7. Finances et adhésions à l'ASRDLF

Subventions pour colloque économétrie spatiale et journées de la proximité

Part colloque de Grenoble : 4000€ versés à l'ASRDLF

Part colloque de Rimouski : 8000€ prévus, versement à venir de 5000€, 3000€ en attente

Adhérents hors colloque : état d'avancement 68 personnes à jour, 60 individuels, 4 étudiants, 3 institutions et 1 ERSR RASAI.

Un compte va être ré ouvert prochainement pour permettre à nouveau les adhésions des collègues suisses

Précisions sur l'adhésion de soutien des institutions : cette adhésion de soutien ne rend pas les membres des institutions adhérents officiels de l'ASRDLF ; il ne s'agit pas d'une adhésion de groupe mais d'un soutien aux activités de l'Association. L'adhésion de groupe ne peut être envisagée dans l'immédiat en raison de la faiblesse de nos moyens logistiques.

8. Prochaine réunion du bureau

La prochaine réunion du bureau se tiendra durant le Colloque de l'ASRDLF de Clermont.